

Le 21 janvier 2021

Tribunal administratif du travail
900, boulevard René-Levesque Est, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 6C9

Objet : Avis de cession partielle de l'établissement cessionnaire

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre de l'application de la Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales, il est stipulé à l'article 29 que :

« Chaque établissement concerné par une cession partielle des activités d'un établissement à un autre établissement avise le Tribunal administratif du travail de la date prévue de cette cession, lorsque celle-ci implique le transfert d'au moins un salarié qui occupe un emploi dont le titre d'emploi en est un pour lequel il existe :

1. soit une association de salariés accréditée pour représenter un tel salarié, au sein de l'établissement cédant ou de l'établissement cessionnaire;
2. soit une association qui avait déposé, dans le délai prévu au Code du travail (chapitre C-27), une requête qui vise à obtenir une accréditation pour représenter un tel salarié au sein de l'établissement cédant ou de l'établissement cessionnaire et qui est toujours perdante. »

Conformément à cet article, nous vous informons qu'il y aura une cession partielle des activités d'un établissement à un autre établissement. En effet, les activités des Centres de prélèvements du CISSS de Laval pour la région de Lanaudière intégreront notre établissement, soit le CISSS de Lanaudière. Le transfert de salariés s'effectuera le 31 janvier 2021.

Nous demeurons disponibles pour vous communiquer toute information additionnelle jugée nécessaire. La personne responsable de ce dossier dans notre établissement est Hubert Lasalle. Vous pouvez communiquer avec lui au (579) 766-2454 ou par courriel au hubert.lasalle.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur des ressources humaines, des communications
et des affaires juridiques,


Clément Comtois

c. c. Julie Lamarche, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques,
CISSS de Laval
Éric Matteau, directeur du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées, CISSS de Lanaudière